

# NATIXIS INVESTMENT SOLUTIONS (LUX) I

*Fonds commun de placement constitué en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg*

**Siège social : 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg**

## AVIS INTERNET DESTINÉ AUX PORTEURS DE PARTS

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité de Société de gestion de Natixis Investment Solutions (Lux) I (le « **FCP** »), à savoir Natixis Investment Managers International<sup>1</sup>, une société de gestion appartenant au Groupe BPCE (la « **Société de Gestion** »).

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent avis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du FCP (le « **Prospectus** »).

Il a été décidé de procéder aux principales modifications suivantes apportées au règlement de gestion du FCP (ci-après, les « **Règlements de gestion** ») ainsi qu'à son Prospectus. Toutes les modifications prendront effet le 16 avril 2026.

### 1. Mise à jour des Règlements de gestion

Les Règlements de gestion mis à jour seront inclus dans la prochaine version du Prospectus datée du 16 avril 2026.

Les Règlements de gestion du Fonds seront modifiés de manière à :

- (i) autoriser la Société de Gestion à redistribuer les actifs et passifs de toute classe de parts vers ceux d'une ou plusieurs autres classes de parts au sein d'un Compartiment du Fonds et à renommer les parts de la ou des classes concernées en parts de cette ou ces autres classes de parts (à la suite d'un fractionnement ou d'un regroupement, si nécessaire, et du paiement aux porteurs de parts du montant correspondant à tout droit fractionnel) ;
- (ii) autoriser la Société de gestion à diviser ou consolider toute classe de parts en deux ou plusieurs classes de parts d'un Compartiment et/ou dans d'autres classes de parts, conformément aux lois et réglementations applicables ;
- (iii) autoriser la Société de gestion à décider de la division d'un Compartiment en deux Compartiments ou plus et/ou en d'autres compartiments d'autres OPCVM ;
- (iv) clarifier la méthode d'évaluation de la valeur d'inventaire nette concernant les actions ou parts d'organismes de placement collectif à capital variable ainsi que les frais et commissions reflétés dans l'évaluation ; et
- (v) sous réserve des dispositions du Prospectus à cet effet, autoriser la Société de gestion à appliquer à tout Compartiment un Mécanisme de swing pricing et/ou d'autres outils

---

<sup>1</sup> Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

## NATIXIS INVESTMENT SOLUTIONS (LUX) I

*Fonds commun de placement constitué en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg*

**Siège social : 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg**

de gestion de la liquidité en tenant compte de la stratégie d'investissement, du profil de liquidité et de la politique de rachat du Compartiment concerné, y compris, sans s'y limiter, les éléments suivants : la suspension des souscriptions, remboursements et rachats ; les seuils de rachat ; l'extension des périodes des avis de rachat ; les commissions de rachat ; la double tarification ; le prélèvement anti-dilution ; le rachat en nature et/ou les compartiments de cantonnement.

Les modifications susmentionnées constituent les principaux changements apportés aux Règlements de gestion, même si d'autres modifications ont été effectuées principalement à des fins de mise en ordre et de cohérence.

Ces modifications seront également reflétées et décrites plus en détail dans le Prospectus en date d'avril 2026.

### **2. Mise à jour du Prospectus**

Conformément au point 1(v) du présent avis, et en vue de la mise en œuvre des nouvelles règles relatives aux outils de gestion de la liquidité résultant de l'application à venir de la Directive 2024/927 (telle que transposée au Luxembourg), le Prospectus a été mis à jour pour inclure notamment une nouvelle section « *Outils de gestion de la liquidité* » dans le Chapitre « *Informations générales* » du Prospectus, prévoyant la sélection d'au moins deux outils de gestion de la liquidité appropriés pour chaque Compartiment en tenant compte de la stratégie d'investissement, du profil de liquidité et de la politique de rachat de celui-ci, comme suit :

- Swing pricing, comme détaillé dans la nouvelle section « *Mécanisme de swing pricing* » du Prospectus pour les Compartiments visés ci-dessous :
  1. Harris Associates Kokusai Fund
  2. Natixis Thematic Flexible Allocation 2027 Fund
  3. Loomis Sayles Global Aggregate Ex-Japan Bond Fund
- Rachat en nature, comme détaillé dans la section modifiée « *Rachat de Parts* » du Prospectus pour le Compartiment visé ci-dessous :
  1. Mirova Equity Europe Climate Opportunity Fund
- Seuils de rachat, comme détaillé dans la section modifiée « *Rachat de Parts* » du Prospectus pour tous les Compartiments.

Ces modifications prendront effet le 16 avril 2026 et seront intégrées au Prospectus daté d'avril 2026.

\*\*\*

**NATIXIS INVESTMENT SOLUTIONS (LUX) I**

*Fonds commun de placement constitué en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg*

**Siège social : 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg**

Le Prospectus et les Règlements de gestion mis à jour, ainsi que les rapports les plus récents, qui décrivent dans le détail les caractéristiques du FCP, peuvent être obtenus sans frais :

- Au siège social de la Société de gestion  
Natixis Investment Managers International :  
43 avenue Pierre Mendès France  
75013 PARIS, FRANCE
- Ou sur le site Internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Luxembourg, le 2 avril 2026  
La Société de Gestion